

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
PREMIERE REGION MILITAIRE
CHAHID AHMED BOUGARA**

AVIS DE MISE EN DEMEURE

N° : 02/2025/A1

A

L'ENTREPRISE ETPH NECIRI FATHI

Adresse : Le siège social sis à local N° 03 Cité Bouameur Ouargla, titulaire du Marché N°54/2024, Portant sur les travaux de réalisation d'un forage y compris équipements et raccordement à Kef El Houas, est mise en demeure au motif de :

- **non accomplissement du texte de la 1^{ère} mise en demeure publier dans les journaux (EL CHaab et EL Moudjahid) en date du 30/06/2025;**
 - **Le retard dans l'exécution des travaux par rapport au délai de réalisation .**
- Votre entreprise est tenue sous huitaine de :
- **Renforcer le chantier en moyens humains et matériels;**
 - **Accélérer le rythme d'avancement pour rattraper le retard.**

Dans le cas ou aucune suite n'est donnée à la présente mise en demeure dans le délai cité ci- dessus, à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure sur la presse nationale et le BOMOP, votre entreprise subira les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur.